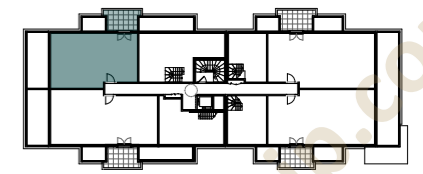


### PLAN DE VENTE



### BÂTIMENT B - R+2 - B204 - T2

DEGAGEMENT	2,94 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	23,64 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	12,73 m <sup>2</sup>
WC / SALLE D'EAU	4,86 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE</b>	<b>44,17 m<sup>2</sup></b>
BALCON	9,69 m <sup>2</sup>
< 1,80m	17,63 m <sup>2</sup>

**SURFACE PRIVATIVE TOTALE 71,49 m<sup>2</sup>**

**PROVISOIRE, en attente :**  
Étude structure, Étude de gaines et validation Bureau de Contrôle

#### LÉGENDE :

AV	ALÈGE VITRÉE		CLOISON AMOVIBLE
PF	PORTE-FENÊTRE		SOFFITE
F	FENÊTRE		RETOMBÉE DE POUTRE
LV	LAVE-VAISSELLE		MASQUETTE
VR	VOLET ROULANT		SECHE-SERVIETTES
VC	VOLET COULISSANT		
LL	LAVE-LINGE		

**NOTA :** Ce plan est établi à titre provisoire, sur la base de permis de construire. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement ou la configuration des jardins. Les dimensions, hauteurs, largeurs et surfaces sont approximatives et sont soumises aux tolérances dimensionnelles réglementaires. Les retombées, soffites, faux-plafonds sont susceptibles d'évoluer en nombre, dimensions et localisation. L'aménagement intérieur est donné à titre indicatif. Ce plan est provisoire et ne peut être annexé à un acte notarié.